

Le SFPQ Express est un bulletin d'informations à l'intention des membres du Syndicat de la fonction publique du Québec. Il est distribué à quelque 2000 personnes dirigeantes et déléguées de toutes les régions du Québec, lesquelles ont la responsabilité de l'afficher. Ce bulletin est produit par le Service des communications.

Pour consulter la version électronique :

http://www.sfpq.qc.ca/Le_Syndicat/Publications/SFPQ_Express

Pour joindre le Service des communications :

communication@sfpq.qc.ca

Sommaire

- P 2. Le SFPQ manifeste pour le français dans les services publics
- P 2. Nouvelle accréditation
- P 3. Fin de session parlementaire à Québec
- P 4. Coalition CHU sans PPP
- P 4. Bas-St-Laurent – Côte-Nord – Gaspésie et les Îles
Les jeunes se rassemblent

Conseil syndical ÉLECTIONS ET DÉBATS PASSIONNÉS

Le vendredi 19 juin, le Conseil syndical a procédé à l'élection d'un poste au Comité national des femmes, laissé vacant par Bianca Cordero nouvellement embauchée au SFPQ à titre de conseillère au Service de la défense des services publics et des relations de travail. Cinq femmes étaient en lice : Norma Bakhos, vice-présidente et responsable à la condition féminine de la section 222; Pascale Floymon, vice-présidente de la section 308; Marjolaine Fontaine, présidente de la section 804; Michelle Huard, trésorière et représentante régionale adjointe à la condition féminine de la section 410 et Marie-Claude Méthot, présidente de la section 124.



■ Michelle Huard

Finalement, Michelle Huard a été élue pour terminer le mandat au CNF du présent cycle d'activité.

Les délégations ont également procédé à l'élection d'un nouveau membre en provenance des régions pour siéger au Comité de surveillance. André Bédard, vice-président de la section 804, Dominique Blouin, trésorière, déléguée et responsable jeune de la section 614, Jocelyn D'Avignon, président de la section 306 et Marielle D'Astous, présidente de la section 603 étaient candidates et candidats à cette élection.

Le Conseil syndical a finalement élu Marielle d'Astous, en remplacement de Fernand Corribeau. Ce dernier a obtenu un poste de conseiller au Service de la négociation et de l'accréditation. Félicitations aux nouvelles élues et bon mandat!

DÉBAT SUR LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

En après-midi, le Conseil syndical a procédé à l'étude du rapport du Comité national des femmes. Ensuite, dans le but d'éclairer le débat sur l'adhésion ou non du SFPQ à la Coalition sur le contrôle des armes à feu, les membres du CNF avaient invité deux conférenciers de visions différentes sur la question. Bernard Pelletier, moniteur à la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, s'est positionné contre le registre des armes à feu, préférant davantage l'éducation et la responsabilisation des usagers. Il s'est dit en faveur du maintien des permis concernant les armes et pour le renforcement des peines en cas d'infraction.



■ Bernard Pelletier

De son côté, Yves Massé, inspecteur à la Sûreté du Québec, est intervenu en faveur du contrôle des armes à feu au Québec. Il a fait un bref historique des différents programmes sur la question de la Loi sur les armes à feu. Il s'est positionné en faveur du resserrement des critères entourant les activités avec armes à feu

Suite page 2 >>>



■ Marielle D'Astous

»» Conseil syndical (suite)
ÉLECTION ET DÉBATS

et pour un meilleur entreposage plus sécuritaire. M. Massé a exposé les enjeux liés et les bénéfices liés au registre fédéral des armes à feu.

Après discussion, et contre l'avis du CNF, le Conseil syndical a finalement décidé de retirer son appui à la Coalition nationale sur le contrôle des armes à feu.

De plus, une proposition a été adoptée à l'effet que le CNF milite plus activement afin que les sentences de crimes graves soient plus lourdes.

Photo : Nathalie Labonté



■ Yves Massé

LE SFPQ ACCUEILLE
UNE NOUVELLE ACCRÉDITATION

Le 1^{er} juin dernier, les employés de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs ont joint les rangs du SFPQ. En effet, le 5 mai, le SFPQ déposait une requête en accréditation syndicale auprès de la Commission des relations du travail. Le Syndicat et l'employeur se sont entendus sur le libellé de la requête et sur les personnes qu'elle vise au sein de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) affectées aux opérations de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs.

L'Auberge de montagne des Chic-Chocs s'ajoute donc aux autres unités hors fonction publique (UHFP) accréditées par le SFPQ, dont plusieurs proviennent de la SÉPAQ. Cet établissement situé dans la réserve faunique de Matane possèdera sous peu sa convention collective. Robert Lespérance sera le conseiller désigné au Service de la

négociation et de l'accréditation, alors que Carl Ouellet sera le conseiller au Service des recours.

Bienvenue aux travailleuses et travailleurs de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs.



Photo : Steve Deschênes, Sépaq

Le SFPQ manifeste

POUR LE FRANÇAIS
DANS LES SERVICES PUBLICS

Photo : Günther Gampfer



■ Paul Pelletier, vice-président du SFPQ, à Montréal le 6 juin dernier.

Le samedi 6 juin dernier, Paul Pelletier, vice-président du SFPQ, et Pierre Gravel, président régional, ont pris la parole dans le cadre du grand rassemblement pour le français dans les services publics à Montréal. L'événement était organisé par le Mouvement Montréal français (MMF), sous le thème : *Tous pour une langue, une langue pour tous!* Une bonne délégation du SFPQ et des autres organisations du SISP était présente pour cette manifestation. Rappelons que le Syndicat a adhéré au Mouvement Montréal français dans le but de dénoncer l'accroissement de l'utilisation de l'anglais dans l'administration publique.

OPÉRATION CONTRAVENTION

Par ailleurs, à l'invitation du MMF, le SFPQ incite ses membres à émettre une contravention à chaque fois qu'ils seront servis en anglais plutôt qu'en français au Québec, que ce soit à l'aéroport, dans un restaurant, dans un hôtel ou tout autre lieu. Pour ce faire, le MMF a produit une vraie contravention à la Loi 101, disponible sous peu sur le www.sfpq.qc.ca. Ensuite, les militantes et militants sont priés de transmettre cette contravention, à titre de geste de solidarité, au Mouvement Montréal français,

82 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H2H 1X3
ou info@montrealfrancais.org.

Fin de session parlementaire à Québec

PLUSIEURS MAUVAISES NOTES AU BULLETIN DU GOUVERNEMENT CHAREST

« Six mois après sa réélection, le gouvernement libéral de Jean Charest suscite déjà une grande méfiance au sein de la population québécoise. Après avoir déclenché des élections sous le faux prétexte de la crise économique alors qu'il craignait plutôt de faire face aux déboires de la Caisse de dépôt et placement du Québec, il persiste à proposer des projets en partenariat public-privé malgré la multiplication des voix opposées à cette approche. De plus, il ne tient pas compte de la situation économique difficile d'une bonne partie de la population en donnant le feu vert aux hausses de tarification et de cotisations de plusieurs services publics. »

Telle est la réaction exprimée hier, à Québec, par le porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Réjean Parent, profitant de la fin de session parlementaire à Québec pour dresser un bilan des six premiers mois du nouveau gouvernement majoritaire de Jean Charest. Au début de la session parlementaire, les organisations membres du SISP avaient proposé des orientations claires et essentielles pour traverser la crise et elles constatent aujourd'hui que leurs messages n'ont pas été pris en considération. Force est de constater que le gouvernement Charest n'a pas su profiter de la crise pour introduire des mesures structurantes, favorisant le développement durable et un meilleur partage de la richesse.

PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

Les dirigeants syndicaux dénoncent la persistance du gouvernement à ouvrir encore plus la porte à la privatisation des services à la population, entre autres avec le projet de loi 34 concernant le recours aux cliniques médicales spécialisées et aux laboratoires d'imagerie médicale générale. À l'instar d'autres projets de loi proposés par ce même gouvernement, ce der-

nier pave encore et toujours la voie au secteur privé et risque d'altérer le principe même d'égalité dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux, un principe à l'origine de la mise en place du système de santé universel et public québécois.

Le SISP constate que le gouvernement Charest appuie malgré tout sur l'accélérateur dans la réduction des services publics. Il estime que le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite atteint, dans un nombre de plus en plus grand de secteurs de services, un point de rupture qui compromet la capacité de rendre les services publics en respectant les attentes de la population. Rappelons que le gouvernement libéral entend poursuivre cette

baisse d'effectifs puisqu'il a indiqué, lors du budget présenté en mars, vouloir se départir de 4 200 postes équivalents à temps complet (ETC) pour les trois prochaines années.

De plus, le SISP s'interroge sur le fait que le gouvernement mette l'État sous condition en créant des programmes sous forme de PPP sociaux, financés en grande partie par des fondations privées. C'est le cas notamment avec les projets de loi instituant les différents fonds pour la promotion de saines habitudes de vie, le développement des jeunes enfants et le soutien aux proches aidants.

➤ Pour plus d'information, consultez le www.sfpq.qc.ca



Photo : Nathalie Labonté

Coalition CHU sans PPP

LE SFPQ JOINT SA VOIX AUX OPPOSANTS

Le SFPQ, partisan de la coalition CHU sans PPP, a dénoncé, le 9 juin dernier, le choix du mode PPP pour les projets d'hôpitaux universitaires du CHUM et du CUSM à Montréal ainsi que du CHUQ à Québec. Le Syndicat a rappelé qu'il est clairement démontré que le recours aux partenariats public-privé au Québec et ailleurs dans le monde est loin d'être une panacée, comme le laissent entendre certains.

« Croissance vertigineuse des coûts, multiplication des intermédiaires, affrontements judiciaires coûteux, manque de transparence, collusion démontrée, diminution du rapport qualité/prix des services, pertes d'expertise dans le secteur

public ne sont là que quelques aspects négatifs qui se dégagent de l'expérience des projets passés et actuels effectués en mode PPP », soutient Lucie Martineau, présidente générale du SFPQ.

La coalition CHU sans PPP a insisté sur l'impossibilité de prédire les changements qui se produiront à long terme dans l'univers des soins et de la médecine. Le mode PPP est un pari risqué conduisant à une rigidité rendant coûteuses, voire impossibles à réaliser, les améliorations requises au fil des ans. « Les rôles et les responsabilités du privé et du gouvernement sont mal déterminés, ajoute Lucie Martineau.

Le concubinage proposé avec la formule partenariat public-privé entraîne un manque de transparence néfaste pour les contribuables. » Rappelant que le premier ministre Jean Charest avait déjà ouvert la porte à un plan B lors de l'annonce récente de la construction du CHUM, la coalition demande le retour au mode conventionnel pour le financement, la conception, la construction et l'entretien de ces hôpitaux. « C'est le temps d'appliquer le plan B : le rejet des PPP. Il faut revenir à une approche conventionnelle résolument publique, où le gouvernement conservera toute sa maîtrise d'œuvre, dans l'intérêt de tous et en particulier des patients », conclut Lucie Martineau.

Bas-St-Laurent – Côte-Nord – Gaspésie et les Îles

LES JEUNES SE RASSEMBLENT



■ C'est dans une ambiance conviviale que Richard Caron, représentant régional du SFPQ, et des jeunes membres de 35 ans et moins de la section 610 se sont rencontrés. Au restaurant le Sieur de Pabos en Gaspésie, ils ont discuté des enjeux de la prochaine négociation et de l'importance de se mobiliser pour favoriser la concertation entre les différents membres. Ces échanges extrêmement intéressants ont permis de connaître les motivations des jeunes, leurs visions de l'avenir et de leur ministère respectif. Plusieurs d'entre eux envisagent même de s'impliquer davantage au sein des instances syndicales durant les prochaines années.